

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à propos des travaux de la Chambre. Le leader parlementaire du gouvernement sera-t-il en mesure, au cours des prochains jours, de nous dire à quel moment sera présenté le budget?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je suis en pourparlers avec mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson). Il compte annoncer la date à la Chambre au plus tôt, de sorte que l'opposition pourra se préparer. Chacun sait que les députés de l'opposition ont grand besoin de se préparer.

M. Blackburn (Brant): Dites-nous au moins l'année.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGE AU DÉPUTÉ D'EDMONTON-NORD (M. PAPROSKI) EN TANT QUE PRÉSIDENT SUPPLÉANT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, mercredi dernier, le 29 janvier, par suite de circonstances fort pressantes, le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) a remplacé Votre Honneur au fauteuil. J'ai été plutôt choqué et attristé ce matin par un article du *Toronto Sun* où il était question de la façon dont il s'est acquitté de son rôle. Malgré tout le respect que nous vous devons, monsieur le Président, et sans vouloir dénigrer le moindre de votre propre efficacité, nous, de ce côté-ci de la Chambre, tenons à dire que le député d'Edmonton-Nord s'en est tiré à merveille. Il comprend le fonctionnement de la Chambre. Il est des nôtres. Il peut assurer la présidence tant qu'il veut.

M. le Président: Tous les députés savent, je crois, que j'ai été retardé parce que mon avion n'a pas pu décoller de Toronto. J'ai pris connaissance de l'enregistrement et je souscris aux observations du député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) en ce qui concerne le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski).

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMITÉ LÉGISLATIF—PROJET DE LOI C-67

PRÉSENTATION DE LA VERSION CORRIGÉE DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Gordon Towers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, au nom du député de York-Nord (M. Roman), j'ai l'honneur de présenter la version corrigée du rapport du comité législatif sur le projet de loi C-67.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

Questions au Feuilleton

PÉTITIONS

LES TOURNOIS D'ÉCHECS—LEUR RECONNAISSANCE COMME SPORT AUX FINS DU FINANCEMENT

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et le privilège de présenter aujourd'hui une pétition signée par des joueurs d'échecs ontariens. Les pétitionnaires prient le gouvernement canadien de reconnaître que les tournois d'échecs sont un sport comme un autre et de voir à ce que les joueurs d'échecs aient accès au même genre de financement que ceux qui pratiquent les autres sports.

L'INCLUSION DES REVENUS DE PENSION COMME GAINS AUX FINS DU CALCUL DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, il est de mon devoir aujourd'hui de présenter deux pétitions. La première est signée par 104 Canadiens de la Nouvelle-Écosse et l'autre, par 300 citoyens de Windsor, en Ontario, qui sont membres de la section 195 des Travailleurs unis de l'automobile. Tous ces pétitionnaires protestent contre le fait qu'on ait modifié la Loi sur l'assurance-chômage de façon que les revenus de pension soient considérés comme gains aux fins du calcul des prestations d'assurance-chômage.

[Français]

LA FERMETURE POSSIBLE DES ATELIERS DU CN À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, il me fait plaisir encore de présenter une pétition venant de gens de la région de Moncton, de Dorchester, de Riverview, de Shédiac. Ces gens sont toujours inquiets de la situation qui règne aux ateliers du CN à Moncton et aimeraient recevoir l'assurance du ministre des Transports (M. Mazankowski) que les emplois aux ateliers du CN à Moncton seront protégés.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 467.

[Texte]

LES FORCES CANADIENNES—LES FRAIS D'ABSENCE DU FOYER ET L'INDEMNITÉ DE LOCATION

Question n° 467—Mme Cossitt:

1. Quel montant reçoivent actuellement les membres des Forces canadiennes à titre a) d'indemnité de séparation pour les épouses, b) d'indemnité de loyer?